

Proposition du Conseil administratif du 20 novembre 2002 en vue du bouclage de divers crédits de construction terminés, ainsi que de crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation, gérés par le Service d'architecture:

- cinq crédits de construction terminés sans demande de crédit complémentaire;
- un crédit de construction terminé avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 192 933 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles;
- quatre crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil, d'une part, le décompte final de divers crédits de construction terminés, ainsi que de crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation, dont le service gestionnaire est le Service d'architecture du département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, et, d'autre part, de vous fournir une information sur certaines opérations dont le bouclage devrait intervenir prochainement.

Le système de comptabilité en vigueur à la Ville de Genève intègre les dépenses et les recettes pour chaque opération. Il en résulte que les recettes, telles que les subventions ou les participations de tiers à la construction, sont imputées sur le décompte final.

Par conséquent, les montants demandés dans cette proposition correspondent bien à la différence entre les montants des crédits de construction nets et les dépenses nettes. Les comparaisons entre crédits, dépenses et commandes (cf. tableau N° 1 pour les crédits d'investissements terminés et tableau N° 3 pour les crédits non suivis de réalisation) sont en revanche établies au niveau des montants disponibles, donc sans tenir compte des subventions et des diverses participations ni des attributions au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève.

Cette façon de procéder permet une comparaison objective des montants prévus et des dépenses finales hors recettes mentionnées dans les tableaux N° 1 et N° 3.

Le tableau N° 2 récapitule les crédits d'investissements nets votés par votre Conseil et mentionne les subventions, les participations, les attributions au Fonds

d'art contemporain de la Ville de Genève ainsi que les dépenses ou recettes correspondant à ces postes et les hausses et indexations éventuelles, permettant ainsi de chiffrer les crédits complémentaires demandés.

Conformément aux directives de la commission des finances, l'indexation ou variation conjoncturelle est calculée à la hausse ou à la baisse, suivant l'indice genevois des prix de la construction de logements (référence: publication de l'Office cantonal de la statistique).

Le tableau chronologique des opérations, tableau N° 4, fournit entre autres les dates d'ouverture des chantiers et la fin des travaux des différentes opérations.

Afin de faciliter l'examen de cette proposition par votre Conseil et sa commission spécialisée, celle-ci comporte quatre chapitres distincts, soit:

- I. Bouclement de cinq crédits de construction terminés sans demande de crédit complémentaire
Les opérations ne nécessitent aucun crédit supplémentaire, la dépense finale étant inférieure au crédit voté.
- II. Bouclement d'un crédit de construction avec une demande de crédit complémentaire
Le crédit est destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et/ou contractuelles.
- III. Bouclement de quatre crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation
Les opérations ne nécessitent aucun crédit complémentaire, la dépense finale étant inférieure au crédit d'étude voté.
- IV. Information sur certaines opérations en cours
La mise à disposition a été effectuée, mais le compte d'investissement n'a pas pu être bouclé à ce jour.

A l'intérieur de ces rubriques, le classement des opérations correspond à l'ordre du programme financier quadriennal (PFQ).

Une récapitulation du crédit complémentaire demandé précède le projet d'arrêté.

En annexe, les tableaux récapitulatifs susmentionnés sont numérotés.

I. Bouclement de cinq crédits de construction sans demande de crédit complémentaire

Les hausses conjoncturelles (indexation) et les hausses contractuelles ont pu être absorbées dans le cadre des crédits votés pour les cinq opérations suivantes:

	Fr. TTC	Fr. TTC
30.34.05 <i>France 15, avenue de / Ecole de Sécheron</i>		
<i>Mise en place d'une protection antibruit autour du préau</i>		
– Crédit de préétude, voté par le Conseil municipal le 16 janvier 1996, compris dans la proposition N° 30		50 000,00
– Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal le 20 mai 1998, selon la proposition N° 247		<u>417 300,00</u>
Total des crédits votés		467 300,00
Total des dépenses		<u>459 928,37</u>
Solde positif		7 371,63
Indexation	12 633,80	
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>344,40</u>	
Total	12 978,20	

30.61.02 *Moïse-Duboule 2, chemin / Ecole de De-Budé*
Pavillon provisoire de De-Budé

Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal le 13 février 1996, selon la proposition N° 39		796 870,00
Total des dépenses		<u>744 098,55</u>
Solde positif		52 771,45
Indexation négative (comprise dans la dépense)	– 27 625,15	
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>1 772,55</u>	
Total	– 25 852,60	

Malgré une indexation négative, il n'y a pas de dépassement par rapport au crédit indexé à la baisse.

46.15.02 *Couverture des voies CFF à Saint-Jean*
Maison de quartier et marché couvert

– Crédit d'étude, voté par le Conseil municipal le 15 février 1994, compris dans la proposition N° 259		280 000,00
– Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal le 14 janvier 1997, compris dans la proposition N° 153		<u>4 618 000,00</u>
Total des crédits votés		4 898 000,00
Total des dépenses		<u>4 804 147,33</u>
Solde positif		93 852,67
Indexation négative (comprise dans la dépense)	– 34 434,95	
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>	
Total	– 34 434,95	

Malgré une indexation négative, il n'y a pas de dépassement par rapport au crédit indexé à la baisse.

61.23.02 <i>Charmilles, Saint-Jean, quartier / Couverture des voies CFF</i>	
<i>Construction d'une crèche collective, d'une crèche familiale</i>	
<i>avec halte-garderie</i>	
– Crédit de préétude, voté par le Conseil municipal	
le 15 février 1994, compris dans la proposition N° 259	100 000,00
– Crédit de préétude complémentaire, voté par le Conseil	
municipal le 12 mars 1991, compris dans la proposition N° 341	70 000,00
– Crédit d'étude, voté par le Conseil municipal	
le 16 janvier 1996, compris dans la proposition N° 30	160 000,00
– Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal	
le 2 juin 1998, selon la proposition N° 287	<u>3 957 000,00</u>
Total des crédits votés	4 287 000,00
Total des dépenses	<u>619 924,51</u>
Solde positif	3 667 075,49

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

Le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 17 mars 1999, de suspendre la construction de la crèche prévue sur la couverture des voies CFF. Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité, suite aux différentes études concernant les champs électromagnétiques générés par la proximité des voies CFF et cela bien que les effets de ces ondes ne soient pas encore connus.

91.57 <i>Pâquis 52, rue des / Palais Wilson</i>	
<i>Aménagement de l'esplanade publique</i>	
Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal	
le 17 septembre 1996, selon la proposition N° 77	250 000,00
Dépenses	<u>221 212,60</u>
Solde positif	28 787,40

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

C'est dans le cadre de la rénovation du Palais Wilson que la Ville de Genève s'était engagée auprès de la Confédération à participer à l'embellissement de cet espace ouvert à la population.

II. Bouclement d'un crédit de construction avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 192 933 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles

Conformément au rapport de la commission des finances N° 104 A1 du 22 mai 1989, le dépassement du crédit de construction est totalement couvert par l'indexation et les hausses contractuelles enregistrées sur cette opération. L'ouverture d'un crédit complémentaire est néanmoins nécessaire aux fins de régulariser ces dépenses.

30.31.03 <i>Village-Suisse 5, rue du / Ecole du Mail II</i>	
<i>Démolition et reconstruction de l'école</i>	
– Crédit de préétude, voté par le Conseil municipal le 25 avril 1989, compris dans la proposition N° 138	250 000,00
– Crédit d'étude, voté par le Conseil municipal le 7 novembre 1989, selon la proposition N° 203	590 000,00
– Crédit de réalisation, voté par le Conseil municipal le 23 février 1993, selon la proposition N° 145	<u>12 316 000,00</u>
Total des crédits votés	13 156 000,00
Total des dépenses	<u>13 348 933,00</u>
Solde négatif	– 192 933,00
Indexation (comprise dans la dépense)	1 070 372,00
Hausses contractuelles (comprise dans la dépense)	<u>336 510,60</u>
Total	1 406 882,60
Soit: différence	– 192 933,00
– indexation et hausses	<u>1 406 882,60</u>
Solde positif	1 213 949,60

La somme de l'indexation et des hausses contractuelles est plus élevée que la différence entre le crédit voté et la dépense. En conséquence, le crédit complémentaire à voter ne concerne que le montant de cette différence, soit 192 933 francs, au titre de hausses.

Le volume SIA est de 19 000 m³; le prix au mètre cube SIA est de 525 francs.

L'école a été mise à disposition en août 1995, mais le bouclement a été retardé par:

- le départ de l'Orchestre de chambre de Genève et l'installation dans ces mêmes locaux de l'Ondine genevoise; ce changement a suscité des travaux complémentaires;
- l'aménagement du préau, de la place de jeux ainsi que de la rue Gourgas, qui est intervenu bien après la mise à disposition de l'école et s'est terminé en juin 2000.

III. Bouclement de quatre crédits de préétudes ou d'études non suivies de réalisation et bouclés sans demande de crédit complémentaire

Les quatre opérations suivantes n'ont pas été suivies de réalisation et ne nécessitent aucun crédit complémentaire, la dépense finale étant inférieure au crédit d'étude voté.

30.33.02 *Châtelet 2, chemin du*

Préétude pour la construction d'un groupe scolaire

– Crédit de préétude, voté par le Conseil municipal le 25 avril 1989, compris dans la proposition N° 138	200 000,00
– Crédit de préétude complémentaire, voté par le Conseil municipal le 20 mars 1990, selon la proposition N° 226	<u>100 000,00</u>
Total des crédits votés	300 000,00
Total des dépenses	<u>269 115,60</u>
Solde positif	30 884,40

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

Le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 6 décembre 2000, de renoncer aux acquisitions foncières nécessaires en vue de réaliser le groupe scolaire du Châtelet, cela en raison d'un projet de plan de site en cours d'élaboration par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. Cette opération est donc abandonnée.

30.40.01 *Camille-Martin 22, rue*

Déplacement d'un pavillon scolaire provisoire

Crédit d'étude, voté par le Conseil municipal le 10 février 1998, compris dans la proposition N° 300	80 000,00
Total des dépenses	<u>42 476,15</u>
Solde positif	37 523,85

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

Le crédit d'étude de 80 000 francs était initialement destiné au déplacement du pavillon provisoire, situé à l'école de De-Budé, sur le chemin du Trait-d'Union (parc de Bourgogne). Cette solution a été abandonnée pour plusieurs motifs (forte végétalisation des parcelles, référendum contre le plan localisé de quartier, etc.). Puis, ce même crédit aurait dû être affecté à l'installation du pavillon à la rue Camille-Martin. Mais la Délégation de l'aménagement et de l'environnement du Conseil administratif a pris la décision de renoncer à ce déplacement, et le pavillon a finalement été cédé à la Ville d'Yverdon-les-Bains, qui a assumé tous les frais de démontage et de déplacement.

30.74.01 *Eaux-Vives, quartier des / Gare SNCF*
Déplacement d'un pavillon provisoire

Crédit d'étude, voté par le Conseil municipal le 14 janvier 1997, compris dans la proposition N° 115	80 000,00
Dépenses	<u>3 232,00</u>
Solde positif	76 768,00

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

Le crédit d'étude de 80 000 francs était destiné au déplacement du pavillon scolaire provisoire de la rue des Ronzades à l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives. Cependant, après avoir pris connaissance de la planification scolaire, le Conseil administratif décida, dans sa séance du 10 décembre 1997, de renoncer au transfert de ce pavillon dans le quartier des Eaux-Vives; celui-ci est dès lors cédé en 1999 à l'Etat de Genève pour les besoins de l'école de Lullier.

61.09.04 *Frontenex 11, plateau de / Campagne Picot*
Aménagement d'une loge de gardien

Crédit de préétude, voté par le Conseil municipal le 20 mars 1990, compris dans la proposition N° 226 sous le chiffre 12.76 du PFQ (part des 400 000 francs)	250 000,00
Dépenses	<u>98 692,65</u>
Solde positif	151 307,35

Il n'y a ni indexation ni hausse contractuelle.

La demande de crédit de réalisation pour la restauration de la loge à destination du concierge du groupe scolaire de Pré-Picot a été refusée par le Conseil municipal à deux reprises. Aussi, seuls les travaux de mise hors d'eau du bâtiment et ceux de raccordement au réseau de canalisations ont été effectués; la restauration de la loge a ensuite été confiée à un maître d'œuvre privé.

IV. Informations sur certaines opérations en cours

Les chantiers sont terminés, mais le bouclage du compte d'investissement n'a pu être effectué à ce jour. La liste des opérations comprend la date prévisible du bouclage et les raisons ayant nécessité le report de ce dernier.

PFQ

13.01.02 *Concorde 20, avenue de la
Restauration de la villa La Concorde*

Les travaux de retouches et de finitions sont à ce jour terminés, mais les décomptes des entreprises et des mandataires sont encore en cours de traitement. Cette opération figurera dans le prochain boucllement.

30.19 *Allobroges 10, rue des
Construction d'un $\frac{3}{4}$ de groupe scolaire*

Une expertise est en cours afin de résoudre un défaut de construction. Lorsque les travaux qui en découleront auront été effectués et payés, le compte pourra être bouclé; cela probablement dans le courant de l'année 2003.

30.27.06 *Sous-Bois 1-3, chemin
Construction d'un groupe scolaire aux Genêts*

Le groupe scolaire a été mis à disposition en août 1998, mais quelques travaux d'aménagements extérieurs, tels qu'une plate-forme autour du séquoia, la remise en état des chemins ainsi que la mise en place des jeux, ne sont pas terminés. Aussi le décompte final de cette opération n'a pas pu être réalisé. Sauf imprévu, ce dossier figurera dans le prochain boucllement.

30.27.08 *Genêts 14, chemin des
Aménagement et restauration de la villa ex-Archinard*

Le décompte final est étroitement lié à celui du groupe scolaire des Genêts. Les deux dossiers seront présentés dans le prochain boucllement.

30.30.02 *Peupliers 15, rue des
Ecole de la Roseraie*

Les travaux effectués dans l'école sont étroitement liés à la construction de la salle d'éducation physique enterrée, actuellement en cours de finition vu que la chaufferie et les installations techniques sont communes aux deux bâtiments. Il faut donc attendre la fin des travaux de la salle d'éducation physique, qui a été mise à disposition en novembre 2001, pour établir le dossier final, qui comprendra tous les plans des installations techniques mis à jour pour l'ensemble des deux bâtiments. Le compte sera donc bouclé dans le courant de l'année 2003.

30.32 *Aire 44, avenue d'
Groupe scolaire de l'Europe*

Cette école a été mise à disposition en 1997, mais divers problèmes techniques, ainsi que la mise en place des jeux dans le préau, ont retardé le décompte final de cette opération. Le dossier sera présenté au prochain boucllement.

41.11 *Tilleuls 19, avenue des / Couverture des voies CFF
Bibliothèque de quartier*

Les locaux ont été mis à disposition en novembre 2000 et inaugurés en mai 2001. Quelques retouches sont encore à réaliser. Le dossier final ainsi que le décompte des mandataires sont en cours et ce dossier figurera dans le prochain bouclement.

42.15 *Impératrice 1, chemin de l'
Jardin botanique / Jardin d'hiver et deux petites serres*

Divers travaux de retouches ainsi que le décompte des entreprises et mandataires sont en cours. Ce dossier sera dans le prochain bouclement.

Conclusion

La présente proposition de bouclement concerne dix opérations, soit quatre crédits de préétudes ou d'études, un crédit de construction mais sans réalisation, ainsi que cinq crédits de construction terminés:

- neuf comptes sont bouclés avec une dépense finale inférieure au crédit voté;
- un compte présente une dépense comprise à l'intérieur du montant du crédit voté, cumulé avec les indexations et les hausses enregistrées sur cette opération.

Le tableau N° 1 offre une récapitulation synthétique de l'ensemble des crédits d'investissements terminés. Il compare les dépenses effectives avec les crédits disponibles et fait donc ressortir la différence nette, en tenant compte des indexations et des hausses contractuelles, mais sans intégrer les attributions au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, les subventions et participations.

On constate sur ce tableau:

- a) que l'indexation, ou hausse conjoncturelle, est plus importante que la hausse contractuelle (indexation 4,34%, hausse contractuelle 1,44%);
- b) qu'en tenant compte de ces hausses la dépense finale est inférieure au montant disponible de 34,80% sur les cinq opérations ne nécessitant pas de crédit complémentaire, et de 7,85% sur l'opération nécessitant un crédit complémentaire.

Le tableau N° 3 présente une récapitulation des crédits de préétudes ou d'études non suivis de réalisation.

On constate sur ce tableau:

- a) qu'il n'y a bien évidemment pas de hausse conjoncturelle ni de hausse contractuelle;

b) que la dépense totale est inférieure au montant disponible de 41,76% sur les quatre opérations et ne nécessite donc pas de crédit complémentaire.

Le tableau N° 2, quant à lui, met en évidence l'écart entre le crédit voté net et les dépenses nettes (dépenses effectives + attribution au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève et recettes déduites). Il permet en outre de détailler, par crédit d'investissement, l'ensemble des crédits complémentaires demandés pour couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles ainsi que les dépenses supplémentaires.

Crédit complémentaire demandé et proportion en pour-cent par rapport à l'ensemble des crédits nets votés

Le crédit demandé est le suivant:	Fr.		%
– crédit pour les hausses	192 933,00	soit	100,00
– crédit pour les dépenses supplémentaires	0,00	soit	0,00
Total	192 933,00		100,00

Enfin, la proportion en pour-cent du crédit complémentaire nécessaire à ce bouclage par rapport à l'ensemble des crédits nets votés est la suivante:

	Fr		%
Ensemble des crédits nets votés	23 855 170,00		
– crédit pour les hausses	192 933,00	soit	0,81
– crédit pour les dépenses supplémentaires	0,00	soit	0,00

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver les projets d'arrêtés ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de divers crédits de construction terminés, un crédit complémentaire de 192 933 francs destiné à couvrir les hausses.

Art. 2. – Les annuités d’amortissement du crédit y relatif seront modifiées, dès le budget de fonctionnement 2003, en fonction du crédit supplémentaire mentionné à l’article premier.

PROJET D'ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – Les annuités d’amortissement de quatre crédits de préétudes ou d’études non suivis de réalisation seront inscrites dans le budget de fonctionnement de la Ville de Genève dès 2003 et amorties comme suit:

30.33.02 Châtelet 2, chemin du
la dépense de 269 115,60 francs sera amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2003 à 2007;

30.40.01 Camille-Martin 22, rue
la dépense de 42 476,15 francs sera amortie au moyen de 1 annuité qui figurera au budget de la Ville de Genève en 2003;

30.74.01 Eaux-Vives, quartier des
la dépense de 3 232,00 francs sera amortie au moyen de 1 annuité qui figurera au budget de la Ville de Genève en 2003;

61.09.04 Frontenex 11, plateau de / Campagne Picot
la dépense de 98 692,65 francs sera amortie au moyen de 1 annuité qui figurera au budget de la Ville de Genève en 2003.

- Annexes:* Tableau N° 1: récapitulation des crédits d’investissements terminés
Tableau N° 2: récapitulation des différences nettes entre crédits votés et dépensés
Tableau N° 3: récapitulation des crédits de préétudes/d’études non suivis de réalisation
Tableau N° 4: tableau chronologique des opérations

TABLEAU 1. RECAPITULATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS TERMINEES

A OPERATIONS	B Crédit voté net		C Crédit disponible		H Dépense effective		D. Différence		I. Indexation (haussees conjonct.)		J. Haussees contractuelles		K. Dépassement	
	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
							(p.rap.C)		(p.rap.C)		(p.rap.C)		(p.rap.C)	
I. Crédits terminés sans demande de crédit complémentaire.	467'300	467'300	467'300	459'928.37	(7'371.63)	-1.58%	12'633.80	2.70%	344.40	0.07%	(20'349.63)	-4.35%		
France 15, avenue de / Protection anti-bruit	796'870	796'870	796'870	744'098.55	(52'771.45)	-6.62%	(27'625.15)	-3.47%	1'772.55	0.22%	(26'918.85)	-3.39%		
Moise-Duboule 2, chemin/Pavillon provisoire de De-Budé	4'888'000	4'818'000	4'818'000	4'804'147.33	(13'852.67)	-0.29%	(34'434.95)	-0.72%	0.00	0.00%	20'582.28	0.43%		
Couverture voiles CFF à Saint-Jean/Maison de quartier + Marché couvert	4'287'000	4'246'000	4'246'000	619'924.51	(3'626'075.49)	-85.40%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(3'626'075.49)	-85.40%		
Charmilles/Saint-Jean quartier/Constr.crèche collective familiale+halle-gar	250'000	250'000	250'000	221'212.60	(28'787.40)	-11.51%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(28'787.40)	-11.51%		
Pâquis 52, rue des / Palais Wilson / Aménagement de l'esplanade publicub	10'699'170	10'578'170	10'578'170	6'849'311.36	(3'728'858.64)	-35.25%	(49'426.30)	-0.47%	2'116.95	0.02%	(3'981'649.29)	-34.80%		
SOUS-TOTAL I														
II.Crédits terminés avec demande de crédit complémentaire.	13'156'000	12'959'000	12'959'000	13'348'933.00	389'933.00	3.01%	10'073'72.00	8.26%	336'510.60	2.60%	(10'16'949.60)	-7.85%		
Village-Suisse 5, rue du / Ecole du Mail /Démol et reconstrucitin de l'école	13'156'000	12'959'000	12'959'000	13'348'933.00	389'933.00	3.01%	1'070'372.00	8.26%	336'510.60	2.60%	(10'16'949.60)	-7.85%		
SOUS-TOTAL II														
TOTAL I + II	23'855'170	23'537'170	23'537'170	20'199'244.36	(3'338'925.64)	-14.19%	1'020'945.70	4.34%	338'627.65	1.44%	(4'598'498.89)	-19.95%		

a) C= B - (attribution au Fonds municipal d'art contemporain) + (subventions et participations).

b) Le calcul des pourcentages étant effectué en chaîne par l'ordonnateur, ils peuvent présenter une minime différence dans le cumul de ceux-ci, due aux arrondis.

c) D = H - C = I + J + K

d) (-) = montant négatif

TABLEAU 2. RECAPITULATION DES DIFFERENCES NETTES ENTRE CREDITS D'INVESTISSEMENTS VOTES ET DEPENSES

OPERATIONS	Credit voté net. F	Participation F	Subvention F	Credit brut F	Fonds municipal d'art contemporain	Disponible net. F
	1	2	3	4=1+2+3	5	6=4-5
France 15, avenue de / Protection anti-bruit	467'300.00	0.00	0.00	467'300.00	0.00	467'300.00
Moise-Duboule 2, chemin/Pavillon provisoire de De-Budé	796'870.00	0.00	0.00	796'870.00	0.00	796'870.00
Couverture voles CFF à Saint-Jean/Maison de quartier + Marché couvert	4'898'000.00	0.00	0.00	4'898'000.00	80'000.00	4'818'000.00
Charmilles/Saint-Jean quartier/Constr. crèche collective, familiale+halte-garde	4'287'000.00	0.00	0.00	4'287'000.00	41'000.00	4'246'000.00
Plaquis 52, rue des / Palais Wilson / Aménagement de l'esplanade publique	250'000.00	0.00	0.00	250'000.00	0.00	250'000.00
Village-Suisse 5, rue du / Ecole du Mail /Démol.et reconstruitin de l'école	131'560'000.00	0.00	0.00	131'560'000.00	197'000.00	12'959'000.00
TOTAL	23'856'170.00	0.00	0.00	23'856'170.00	318'000.00	23'537'170.00
OPERATIONS	Dépense nette scrutés votes	Participation recev.	Subvention recev.	Depense brute	Fonds municipal d'art contemporain	Différence avec credit vote
	11	12	13	14=	15	16=11-14
France 15, avenue de / Protection anti-bruit	459'928.37	0.00	0.00	459'928.37	0.00	(7'371.63)
Moise-Duboule 2, chemin/Pavillon provisoire de De-Budé	744'098.55	0.00	0.00	744'098.55	0.00	(2'771.45)
Couverture voles CFF à Saint-Jean/Maison de quartier + Marché couvert	4'804'147.33	0.00	0.00	4'804'147.33	80'000.00	(9'852.67)
Charmilles/Saint-Jean quartier/Constr. crèche collective, familiale+halte-garde	6'092'451.51	0.00	0.00	6'092'451.51	41'000.00	(3'667'075.49)
Plaquis 52, rue des / Palais Wilson / Aménagement de l'esplanade publique	221'212.60	0.00	0.00	221'212.60	0.00	(28'837.40)
Village-Suisse 5, rue du / Ecole du Mail /Démol.et reconstruitin de l'école	13'348'933.00	0.00	0.00	13'348'933.00	197'000.00	192'933.00
TOTAL	20'198'744.36	0.00	0.00	20'198'744.36	318'000.00	(3'656'925.64)
	20'198'744.36			Total crédit complémentaire		192'933.00
						18
						Crédit compl. pr. dépassement

a) la colonne 6 correspond au devis général et à la colonne C du tableau 1

b) la colonne 16 = total des crédits complémentaires demandés pour les hausses et les dépassements; les montants négatifs marqués (-) ne sont pas comptabilisés avec le total à voter

c) les colonnes 17 + 18 = colonne 16 mais montants négatifs non compris

d) (-) = montant négatif

TABLEAU 3. RECAPITULATION DES CREDITS DE PREETUDES OU D'ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION

A OPERATIONS	B Crédit voités net		C Crédit disponible		H Dépense effective		D. Différence		I. Interférence (hausse conjointe)		J. Hausses contractuelles		K. Déplacement	
	F	F	F	F	F	F	F	% (p.rap.C)	F	% (p.rap.C)	F	% (p.rap.C)	F	% (p.rap.C)
<u>Credits d'études terminés sans demande de crédit complémentaire</u>														
Château 2 - chemin du / Construction d'un groupe scolaire	300'000		300'000		269'115.60		(30'884.40)	-10.29%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(30'884.40)	-10.29%
Camille - Meris 22, rue / Déplacement pavillon scolaire provisoire	80'000		80'000		42'476.15		(37'523.85)	-46.90%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(37'523.85)	-46.86%
Eaux - Vives quartier / Gare CFF / Déplacement pavillon scolaire provisoire	80'000		80'000		3'232.00		(76'768.00)	-95.96%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(76'768.00)	-95.96%
Frontenex 11, plateau / Campagne Picoi / Aménagement bose de gardien	250'000		250'000		98'692.65		(151'307.35)	-60.52%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(151'307.35)	-60.52%
TOTAL	710'000		710'000		413'516.40		(296'483.60)	-41.76%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	(296'483.60)	-41.76%

- a) C = B
 b) Le calcul des pourcentages est effectué en chaîne par l'ordonnateur, ils peuvent présenter une mineure différence dans le cumul de ceux-ci, due aux arrondis.
 c) D = H - C = I + J + K
 d) (-) = montant négatif

TABEAU 4. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES OPERATIONS

OPERATIONS	Estimation du crédit	Vote du crédit par Conseil municipal	Début des travaux	Mise à disposition	Fin des travaux: aménagements extérieurs, zone de jeux, finitions Autres remarques: décisions etc
Village-Suisse 5, rue du/Ecole du Mail/Démol et reconstruitin de l'école	mai-92	23 février 1993	juillet-93	août-95	juin-00
Châtellet 2, chemin du/Construction d'un groupe scolaire	août-89	20 mars 1990	Projet abandonné	---	Décision CA : 6.12.2000
France 15, avenue de/Protection anti-bruit	janvier-97	20 mai 1998	mai-99	août-99	décembre-00
Canille - Martin 22, rue/Déplacement pavillon scolaire provisoire	novembre-97	10 février 1998	Projet abandonné	---	Cédé en juil.2000 à Yverdon
Moïse-Duboule 2, chemin/Pavillon provisoire de De-Budé	août-95	février-95	mars-96	août-96	février-01
Eaux - Vives, quartier/Gare CFF/Déplacement pavillon scolaire provisoire	mai-96	14 janvier 1997	Projet abandonné	---	Cédé en mai 1999 à l'Etat
Couverture voies CFF à Saint Jean/Maison de quartier + Marché couvert	avril-96	14 janvier 1997	septembre-97	octobre-98	décembre-00
Fontenex 11, plateau/Campagne Picot/Aménagement loge de gardien	septembre-88	20 mars 1990	---	---	décembre-00
Charmilles/Saint-Jean quartier/Crèche collective/familiale+halte-garderie	janvier-96	2 juin 1998	Projet abandonné	---	Décision CA du 17.03.1999
Pâquis 52, rue des/Palais Wilson/Aménagement de l'esplanade publique	novembre-95	17 septembre 1996	janvier-97	juin-99	décembre-99